

tenir suffisamment à la discipline. Ces écoles manquent aussi de la surveillance requise de la part des autorités locales chargées de l'exécution de la loi. Pierreville a maintenant une jolie maison d'école, qui ne dépare pas son village qui est considérable quoique de construction récente. Cette maison qui est en briques, est agréablement située près de l'église. Elle a été construite par M. le curé Mauraalt, elle est de grandes dimensions, bien meublée, divisée pour tenir l'école des garçons d'un côté et celle des filles de l'autre, et fait grandement honneur à cette paroisse. Les institutrices qui sont toutes munies de diplômes reçoivent des salaires variant de £20 à £40. M. Gill, le secrétaire-trésorier, remplit bien ses devoirs et ses comptes sont bien tenus.

St. François.—Les écoles s'améliorent d'une manière bien remarquable dans cette paroisse, grâce aux efforts des amis de l'éducation et de M. le curé Paradis. Les six écoles en opération sont fréquentées par 352 élèves. L'école modeste tenue par Mme. Robillard est toujours sur un excellent pied, les enfants y lisent parfaitement bien, écrivent et comptent bien. La grammaire, la géographie, l'histoire et l'art épistolaire sont enseignés avec beaucoup de succès. Je dois faire mention honorable de l'école de Mlle. Durand où j'ai remarqué beaucoup d'élèves et des progrès assez considérables. Les autres écoles sont médiocres, et quelques unes mêmes très-inférieures. Il y a aussi deux institutrices qui ne sont pas munies de diplômes. Les salaires varient de £20 à £35. M. Coum, secrétaire de la municipalité No. 1, et M. Roy, secrétaire de la municipalité No. 2, s'acquittent également bien de leurs devoirs. On n'a pas encore pu se décider à construire des maisons d'école, celles qu'on loue sont cependant peu convenables.

St. David.—Neuf écoles sont en opération dans cette municipalité, que le zèle des contribuables et des commissaires maintient toujours au premier rang. Elles sont fréquentées par 376 élèves. Toutes ces écoles ne sont pas d'un égal mérite, mais elles donnent toutes des résultats satisfaisants. Celles des Dlls. Hébert et Talbot méritent une mention honorable, et peuvent être considérées comme des écoles modèles. Il y a trois institutrices qui ne sont point munies de diplômes. Les salaires varient de £16 à £27. Toutes les maisons d'école sont en bon ordre et offrent le confort désirable. J'aurais tout le désir possible de féliciter le secrétaire-trésorier, M. Brunault, sur le zèle et la libéralité qu'il montre en avançant souvent de ses propres deniers, les sommes nécessaires au paiement du salaire des instituteurs, mais je ne sais si je ne devrais point plutôt le blâmer de ne point faire rentrer plus régulièrement les contributions, et de permettre qu'il soit dû des arrérages aussi considérables. St. David possède un institut d'artisans dont je vous ai parlé plus haut.

Je terminerai par indiquer quelques résultats généraux pour tout mon district qui comprend deux comtés, 17 municipalités, 102 arrondissements, 70 maisons d'école et 103 écoles en opération sous contrôle. De ces écoles 91 sont élémentaires et ont 4232 élèves; les autres sont des académies ou des écoles primaires-supérieures réunissant 719 élèves. Il y a de plus un collège classique avec 260 élèves, 6 écoles indépendantes avec 139 élèves, donnant un total de 5116 enfants fréquentant toutes les espèces d'institutions; augmentation sur l'année dernière 89. Sur les élèves qui fréquentent les écoles communes sous contrôle 1647 lisent couramment; 1749 lisent bien; 1847 écrivent; 1068 apprennent l'arithmétique simple et 712 l'arithmétique composée; 118 la tenue des livres; 766 font des exercices orthographiques, 755 apprennent la géographie; 40 la grammaire anglaise, 1181 la grammaire française; 1037 sont exercés à faire l'analyse grammaticale; 117 s'exercent au style épistolaire, 13 apprennent le mesurage; 28 le dessin linéaire et 679 l'histoire.

Tous les instituteurs au nombre de 9 sont munis de diplômes; sur 99 institutrices, 81 sont munies de diplômes.

Extrait d'un rapport de M. l'Inspecteur MARTIN.

Si l'on considère les difficultés et les obstacles de tout genre que les populations du Saguenay ont à vaincre, on sera encore surpris des résultats obtenus dans ce district, si faibles qu'ils paraissent d'ailleurs. Les incendies du printemps dernier sont venus substituer la misère à la gêne qui existait précédemment. Malgré bien des sujets de découragement les contribuables, guidés par le désir de procurer à leurs enfants les bienfaits de l'éducation, ont montré généralement, un zèle tout à fait louable. J'ai à constater l'établissement de plusieurs nouvelles écoles. Ces écoles sont soutenues par les subventions tant ordinaires que supplémentaires, et par les contributions des localités; la première source de

revenus devra considérablement s'accroître du moment où le partage pourra se faire d'après un nouveau recensement, car depuis 1851 il est certain que la population du comté de Chicoutimi a presque quadruplé. L'isolement de cette partie du pays a dû nécessairement gêner beaucoup les commissaires dans le choix de leurs instituteurs; car n'ayant chez eux personne qui fût en état d'enseigner, ils ont dû s'adresser ailleurs et assez souvent en vain. Le Saguenay offre peu d'attraits pour de jeunes instituteurs surtout; les commissaires ont donc été très-restreints dans leurs choix; en ce qui jusqu'ici peu d'instituteurs munis de diplômes; mais heureusement ceux qui ont été employés ont montré généralement beaucoup d'aptitude et de bonne volonté.

Chicoutimi.—Cette municipalité est à la tête de celles de mon district par le zèle de ses commissaires et par la bonne organisation de ses écoles. On y a établi une école modèle sur un pied qui ne le cède en rien aux meilleures écoles de ce genre. Elle est confiée aux soins de M. Téléphore Boily, élève muni d'un diplôme de l'École Normale Laval. J'ai visité cette école avec MM. les commissaires et j'ai pu voir que leur choix avait été très-heureux. L'établissement de la cotisation légale a été dans cette paroisse le signal du progrès. Cette municipalité qui, il y a deux ans, avec le système des souscriptions volontaires, avait bien de la peine à entretenir une petite école élémentaire, possède aujourd'hui une école modèle et cinq écoles élémentaires, presque toutes tenues sur un meilleur pied que celle qu'elles avaient auparavant. On donne aujourd'hui l'instruction à 122 garçons et à 118 filles, formant un total de 240 élèves.

Bagot.—Cette municipalité n'a pas autant d'avantages tant à cause du peu de moyens pécuniaires de ses habitants que par suite du système des contributions volontaires que l'on y maintient; une école modèle très fréquentée y a cependant été établie cette année avec une bonne apparence de succès. Il y a aussi une autre école élémentaire; elle ne donne pas de bien grands résultats, mais il faut tenir compte des difficultés que j'ai exposées plus haut. Ces deux écoles renferment en tout 90 élèves, 46 garçons et 44 filles.

Bagotville.—Cette municipalité cette année a montré beaucoup de zèle, et ses efforts ont été couronnés d'un plein succès. Ses écoles, au nombre de quatre, ont reçu par les soins de M. le Curé une impulsion très favorable. Deux d'entre elles surtout m'ont fait voir des résultats bien satisfaisants. Dans celle de M. Marcel Côté, un bon nombre d'enfants, après seulement quinze mois d'étude, ont fait preuve dans le calcul de beaucoup d'habileté et d'un degré d'aplomb que je n'avais pas encore rencontré. Leur connaissance de l'arithmétique comprend les fractions et les parties aliquotes, qu'ils savent parfaitement bien. Bagotville compte 68 garçons et 59 filles allant à l'école, et formant un total de 127 élèves.

Latterrière.—Cette municipalité, malgré les obstacles, se maintient dans une position assez avantageuse. De deux écoles qu'elle entretient, l'une tenue par M. Joseph Martel, se distingue par le travail du maître et des élèves. La seconde école située dans un arrondissement très-pauvre, n'a donné que de faibles résultats; les progrès des élèves y sont retardés par la difficulté qu'ils éprouvent à se procurer des livres et du papier. Ces deux écoles sont fréquentées par 65 élèves, 26 garçons et 39 filles.

St. Joseph.—Les commissaires de cette municipalité sont très-zélés dans l'accomplissement de leurs devoirs, et ils sont parvenus à établir quatre écoles malgré le mauvais vouloir de quelques contribuables, qui ont cherché à préjuger contre eux la population et à les entraver dans l'exécution de la loi. De ces quatre écoles, une est tenue par une institutrice munie d'un diplôme, et donne de bons résultats; les autres, quoiqu'inférieures, ne laissent pas cependant que de donner de bonnes espérances. Il y a en tout 83 élèves; 36 garçons et 47 filles. Je crois devoir recommander cette localité d'une manière toute particulière à votre bienveillante considération.

Hébertville.—S'il existe une localité pauvre et isolée, et dépourvue de tous moyens, c'est bien assurément celle-ci. On est cependant parvenu à y établir une école fréquentée par 15 élèves, dont quelques-uns y viennent à pied par les plus mauvais chemins d'une distance de quatre milles.

Harvey.—Ce township n'a pas encore compté parmi les municipalités scolaires de mon district; cependant on y a établi une école fréquentée par 38 élèves.

Les six municipalités scolaires confiées à mes soins comprennent 20 écoles, fréquentées par 320 garçons et 341 filles, en tout 661, plus l'école du township d'Harvey et ses 38 élèves.